

REPRISE D'ACTIVITE : UNE CHRONOLOGIE ABERRANTE !

Conformément aux annonces gouvernementales, un distinguo aura lieu entre les départements « verts » et « rouges. Pour ces derniers, la reprise d'activité sera laissée à l'appréciation des préfets, ce qui entraînera de facto un arbitraire certain.

De même, si un département vert revient au rouge, le préfet reprend la main.

Nous pouvons subodorer que la situation sanitaire objective passera au second plan dans certains secteurs et que la décision préfectorale sera en particulier subordonnée à la pression exercée sur les places d'examen.

La reprise de l'activité des EECSR et des BER est fixée au 11 mai pour les départements « verts ».

Cette semaine servira notamment à organiser, selon nos revendications, des réunions techniques de reprise ainsi que les formations moto théoriques et pratiques. Les groupes se composeront de 10 personnes au maximum, conformément aux annonces du Premier ministre.

A compter du 18 mai, les premiers examens débiteront, mais uniquement pour les catégories moto et PL (HC et CIRC).

Selon l'Administration la reprise des examens B aurait lieu la première semaine de juin dans ces mêmes départements.

Conformément à nos revendications, la DSR envisage de réduire le nombre d'unités pour inclure l'organisation sanitaire

- Moto : 100 mn de moins en mai / 60 mn en juin. Pour les mois suivants, nous restons dans l'attente d'un arbitrage.
- B et PL = 1 unité de moins /jour

Ce dispositif aura vocation être évalué tous les mois dicit la DSR.

Mais tout ceci n'a aucun sens alors que nous n'avons toujours pas discuté du volet sanitaire de la reprise !

Ce calendrier de reprise constitue une aberration aux yeux du SNICA-FO dans la mesure où les discussions sur le volet sanitaire, en présence du DISR par intérim et du médecin conseil du ministère de la santé, ne se tiendront que lundi 4 mai, soit une semaine seulement avant la reprise décrétée par la DSR !

Face à cette objection le sous-directeur se contente d'affirmer que nous serons sûrement convaincus par le projet présenté par le ministère de la santé. Une façon détournée d'expliquer que nos marges de manœuvre seront restreintes !

Face à notre indignation, il ajoute qu'il restera 2 semaines entre cette réunion et la reprise des examens et que des ajustements pourront être opérés.

Mais que la DSR en soit consciente, si elle contraind à ce point l'exercice du dialogue social sur un sujet aussi important que la santé des agents, elle ne pourra pas se soustraire à la réaction des IPCSR et DPCSR s'ils ne partagent pas les modalités de reprise qui seront proposées.

Pour le SNICA-**FO**, seules les livraisons d'EPI, mais également la teneur du protocole de protection des agents, conditionneront le retour sur le terrain et dans les bureaux.

En procédant ainsi, la DSR prend le risque que les examens n'aient pas lieu !